

LES ASSOCIATIONS vous INFORMENT

Toutes les Associations de MORAS vous souhaitent d'agréables vacances en attendant de vous retrouver à la rentrée

Quelques dates à retenir:

- 29-30/07: Festival, Luminescence
- 28/08: Vide grenier, CCAS
- 17/09: Vente de brioches, Sou des Ecoles.
- 01/10: Boucle des roses, Coopérative scolaire.
- 01/10: Fête du sport, Coopérative scolaire.
- 15/10: Bal folk, Luminescence
- 22/10: Choucroute et loto, Amicale des Anciens.
- 11/11: Cérémonie, Mairie.
- 19/11: Vente à emporter, Sou des Ecoles
- 03/12: Repas des Aînés, CCAS.
- 04/12: Braderie de Noël, CCAS.
- 10/12: Vente de boudins, ACCA.
- 16/12: Arbre de Noël, Sou des Ecoles.



La bibliothèque sera fermée du 31 Juillet au 31 août 2022 inclus.

Le festival Luminescence vous accueillera cette année, au cœur du village, devant la salle des fêtes les 29 et 30 juillet.

Musique, théâtre, danse et cirque seront au rendez vous, rafraîchissements et cuisine du monde raviront vos papilles !

Afin de permettre un accès à la culture à tous, la participation est libre.

Programme sur Facebook : festival Luminescence

Réservations : Estelle Gonthier 06 71 14 01 14 - Festivaluminescence@gmail.com

Vide grenier du 28 août

Entrée libre pour les visiteurs 6h30 à 17h.

Prix exposants (installation à partir de 6h)

- 5€ les 2 m (pas de voiture)
- 10€ les 4m (voiture type Clio)
- 15 € les 6 mètres (voiture plus grosse ou remorque)

Buvette et snacks sur place.

Personnes à contacter :

Disint Hélène : 06 79 69 60 25

Dumoulin Marie Claire : 06 70 66 06 15



Le mot du Maire

Le printemps est là, les vacances d'été se profilent à l'horizon... et les projets de la municipalité prennent forme.

En effet, le projet d'extension de notre école (qui est un projet de longue date) va se concrétiser dès les cours terminés.

Nous allons commencer par écrouler le vieux préfabriqué situé dans la cour de l'école après l'avoir fait désamianter. Il a rendu de bons et loyaux services pendant de nombreuses années et, à présent, il est grand temps qu'il prenne sa retraite...

A la rentrée, nos écoliers seront déplacés afin de laisser le champ libre aux constructeurs.

La classe de Christelle aura lieu dans l'ancienne salle des fêtes que nous sommes en train d'aménager. La classe de Vincent ira, quant à elle, dans le préfabriqué situé devant la cantine. Là aussi, quelques aménagements sont nécessaires car les travaux vont durer (au moins) toute l'année scolaire 2022-2023. Espérons que nous n'aurons pas trop de retard dans la livraison des matériaux.

Les parents seront conviés à une réunion à la rentrée durant laquelle les plans de la nouvelle école seront présentés et le nouveau fonctionnement de la cantine expliqués.

Pour info, la mairie sera fermée du lundi 8 au vendredi 26 août inclus. Nous consulterons néanmoins la messagerie du téléphone ainsi que la boîte mail régulièrement.

Pour l'heure, passez un bel été. Profitez bien de vos proches.

Sylvie BOGAS.

Fermeture de la Mairie du 8 au 26 août 2022

Contacts Mairie :

Mail : moras.mairie@wanadoo.fr

Téléphone : 04 74 90 70 62

Ouverture public : lundi 9h30-12h30 mercredi 13h30-19h

Recevez les actualités de Moras sur votre smartphone avec l'application PANNEAU POCKET

Info flash Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL du 17 février 2022

Délibération désignant les membres des commissions communales

Madame le Maire propose de procéder à la détermination des commissions municipales et à la désignation des membres devant y siéger.

Conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est Président de droit des commissions.

Commissions Voirie / Réseaux / Equipements publics / Urbanisme / Aménagement	Alexandre CLUCHIER
	Jean-François BERNARD
	Francis TOUSSENEL
Commission Communication / Information	Francis TOUSSENEL
	Marie-Claire DUMOULIN
	Béatrice VIAL
Commission Ecole	Sylvie BOGAS
	Frédérique MARTOS
	Eric PRUD'HOMME
Commission Bâtiments / Cimetière / Environnement / Espaces Verts	Alexandre CLUCHIER
	Jean-François BERNARD
	Francis TOUSSENEL
Commission Electricité TE 38	Tristan FLACHET
	Eric SUCILLON
Commission Finances / Affaires générales	Christine DANGER
	Mathieu FLACHET
Commission Fêtes et Cérémonies	Christine DANGER
	Hélène DISINT
	Béatrice VIAL
Commission Déchets / SYCLUM	Sylvie BOGAS
	Christine DANGER
	Marie-Claire DUMOULIN

Délibération adoptée à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2022

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire, fait part de deux démissions au sein du conseil : Sophie Sylvain et Eric Sucillon.

Délibération tarif sur la location de la remorque frigorifique

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la remorque frigorifique est à nouveau demandée lors des locations de l'équipement polyvalent. Etant donné l'augmentation importante du prix des énergies, Madame le Maire explique la nécessité de réajuster le tarif de location. Cette revalorisation permettra également d'assurer l'entretien de ce véhicule. Madame le Maire propose un forfait de 50 € par location sur un week-end.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération approbation du compte de gestion et du compte administratif 2021

Monsieur Mathieu Flachet chargé de la préparation des documents budgétaires, présente le bilan de la commune pour l'exercice 2021 qui s'établit ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2021			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	302 300,96 €	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	55 651,50 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	339 726,23 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	27 521,24 €
Résultat de l'exercice	37 425,27 €	Résultat de l'exercice	-28 130,26 €
Résultat reporté 2020	196 065,03 €	Résultat reporté 2020	-19 700,66 €
Résultat de clôture 2021	233 490,30 €	Résultat de clôture 2021	-47 830,92 €
RESULTAT DE CLOTURE 2021		185 659,38 €	

Il informe que le compte administratif de la commune est concordant avec le compte de gestion du trésorier. Hors de la présence de Madame le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2021

Délibération adoptée à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL du 24 mai 2022

Délibération approbation de la phase avant-projet définitif restructuration de l'école.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un marché de maîtrise d'œuvre en vue de la restructuration du groupe scolaire de Moras a été signé avec l'équipe de Maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Fabien PERRET architecte.

Conformément à sa mission, l'équipe de Maîtrise d'œuvre a réalisé les études d'Avant-Projet Définitif (APD) et a arrêté le montant des travaux à la somme de 472 100 € HT. qui concerne le désamiantage et la démolition de l'ALGECO, la construction de 2 salles de classe, d'un hall, d'un préau, et de WC publics.

La rémunération définitive de l'équipe de Maîtrise d'œuvre a été fixée à 67 500 € H.T.

Le lancement du projet est approuvé et inscrit dans le BP 2022

Le conseil municipal de Moras,

- prend note de l'Avant-Projet Définitif pour la restructuration de l'école de Moras pour un montant arrêté à 539 600 € HT.
- autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Délibération adoptée à l'unanimité

Suite au passage au Syclum de Morestel, les ordures ménagères sont collectées vers 8h le mardi. Pensez à déposer vos sacs entre 18h le lundi et 8h le mardi.

Merci.